



SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Chêne

Palmier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Catherine

GIGLEUX



Structures partenaires :

ville d'Ajaccio, Fredon Corse
Aloes SA, Lycée Agricole
Borgo, observateurs

Directeur de publication :

Joseph Colombani
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : FREDON
Corse, Pauline Umbricht
(chêne)



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

A retenir

Conditions climatiques : printemps chaud et pluvieux

Tigre du platane : faible population

Pyrale du buis : première capture du papillon

Bombyx disparate : forte pullulation des chenilles - début de vol des papillons

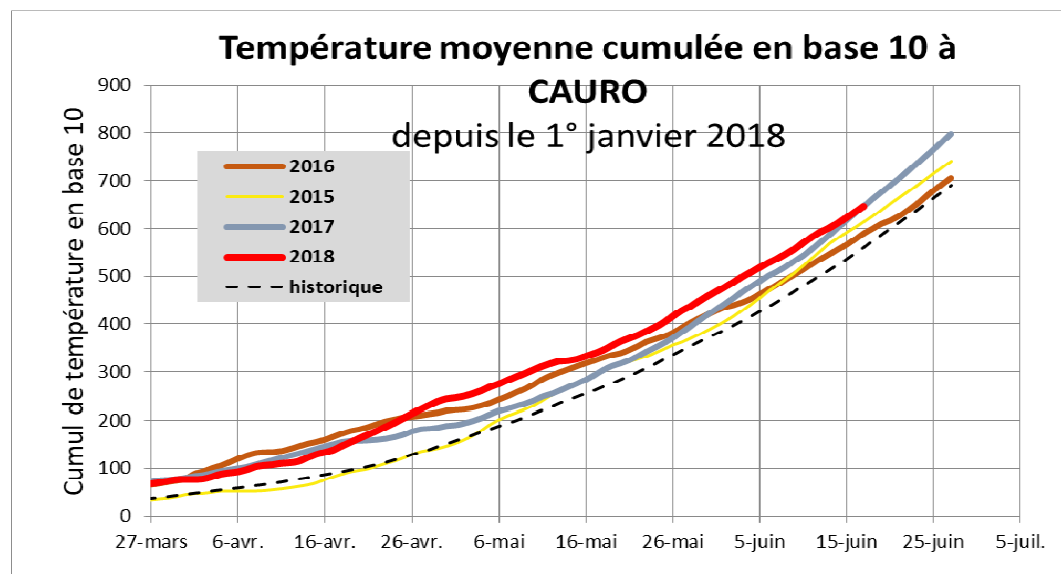
Charançon rouge du palmier : second cycle de vol

Vecteur de *Xylella fastidiosa* : suivi du Cercopie des prés

CONDITIONS CLIMATIQUES

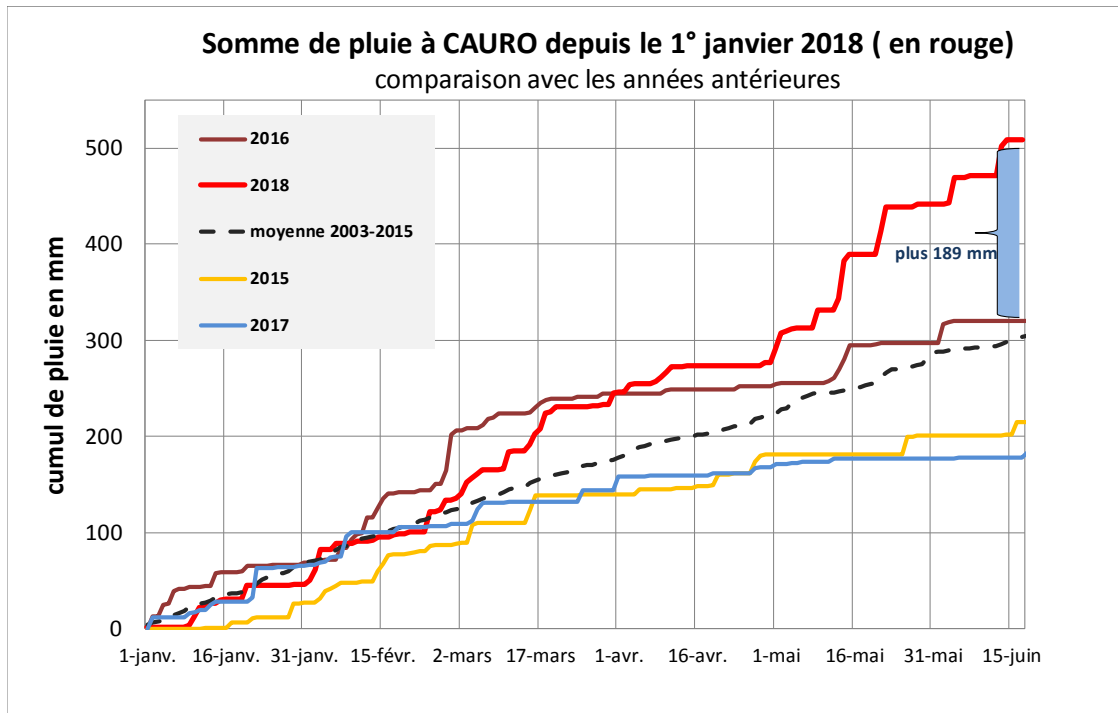
Depuis le début de l'année, les températures sont toujours égales ou au-dessus de la normale. Le ressenti ne suit pas cette tendance en raison d'une pluviométrie nettement plus importante. Le graphique 1 présente le cumul des températures en base 10 (température au-dessus de 10°C). Ce seuil est toujours supérieur aux années passées durant ce printemps.

Au final, jusqu'à début mai, les plantes ont pu profiter d'un bon capital de chaleur efficace pour se développer. Ces conditions sont favorables aussi aux chenilles.



Graphique 1 : Température moyenne base 10 Cauro

La végétation a donc bien profité de cette douceur associée à une alimentation en eau régulière. Le cumul de pluie présenté ci-dessous montre un dépassement de **189 mm** de pluie à la mi-juin (voir graphique ci-dessous).



Graphique 2 : Cumul des précipitations à Cauro

PLATANE

- Tigre du platane – *Corythucha ciliata*

Biologie : Le tigre du platane, *Corythucha ciliata*, est un homoptère. L'adulte ressemble à une petite punaise blanc grisâtre de quelques millimètres et la larve est plus petite et noire brillante.

Observation : La seconde génération est présente mais avec une faible population. Les décoloration et les déjections dues aux larves sont nettement moins nombreuses qu'en 2017.

Évaluation du risque : Avec le retour de la chaleur, le niveau de risque peut devenir **moyen** selon les populations résiduelles

Gestion du risque : La fenêtre de gestion du risque par apport d'auxiliaires est terminée.



Photo 1 : Première décoloration due aux piqûres des larves

- Oïdium du platane - *Erysiphe platani*

Biologie : Il se développe pendant les périodes chaudes associées à une humidité ambiante. Les températures propices à son développement vont de 20 à 28°C, avec un optimum à 26°C.

Observation : Le feutrage blanc sur des feuilles gaufrées est le signe de la présence de l'oïdium. Les premiers foyers sont visibles de façon précoce depuis mi-mai à Ajaccio.

Évaluation du risque : Le risque est élevé avec de bonnes conditions climatiques (graphe ci-dessous) et un inoculum élevé.

Gestion du risque : Une conduite de l'arbre plus aéré avec une pousse moins vigoureux serait souhaitable.

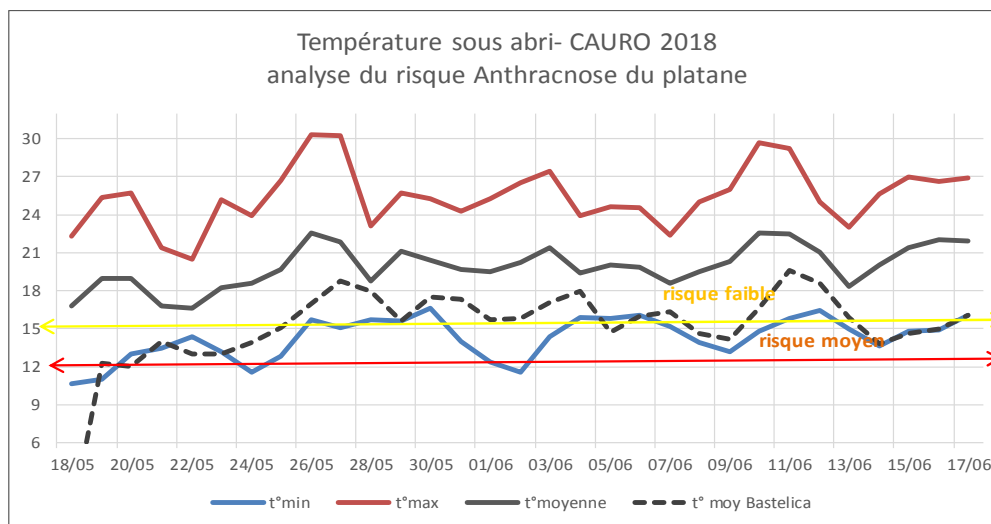


Photo 2 : feuillage atteint par l'oïdium à Ajaccio

- **Anthracnose du platane – *Apiognomonía venata***

Observation : L'Anthracnose du platane entraîne une brunissure des feuilles d'abord localisée aux nervures puis s'étendant sur le reste de la feuille. Aucun symptôme n'est visible actuellement sur les sites suivis en zone côtière.

Evaluation du risque : le graphique ci-dessous situe le niveau des températures en relation avec le risque de contamination par ce champignon. Il est faible selon les conditions climatiques, même en altitude comme le montre aussi la courbe de Bastelica superposée à la normale de Cauro (en noir ci-dessous).



CHENE

- **Bombyx disparate – *Lymantria dispar***

Biologie : Le cycle du papillon est annuel mais des pullulations interviennent selon une fréquence variable. Après une première invasion en Corse relevée en 1950, on note un signalement en 1999 puis sur la période 2002-2004 ; 40000 ha sont détruits dans la région de Porto-Vecchio. On distingue 3 phases : une phase de latence de 3 à 5 ans suivie d'une pullulation de 2 à 3 ans et enfin une phase de rétrogradation.

Après l'éclosion des œufs en avril, 5 à 6 stades larvaires se succèdent sur 6 à 9 semaines. Le stade pré-nymphé est rapide puis les chrysalides sont visibles pendant 2 à 3 semaines. Les adultes ont une courte vie de moins de 10 jours. La femelle ne se nourrit pas mais pond 100 à 700 œufs déposés sur les troncs, branches et au sol.



Photo 3 : Chenille



Photo 4 : Chrysalide



Photo 5 : papillon femelle et sa ponte

Observation : Ce Lépidoptère est celui qui provoque les dégâts les plus spectaculaires sur chêne-liège. Ses chenilles peuvent s'installer en grand nombre et dénuder complètement les arbres. Les débris sont repérables aux pieds des arbres. La défoliation due à la voracité des chenilles peut être totale.

Le vol des papillons a été observé dans le secteur de Porto Vecchio le 22/05/18.

Photo 6 : Chêne dénudé secteur Porto Vecchio 20/06/18



Évaluation du risque : Même si leur invasion est spectaculaire, les chenilles du Bombyx disparate ne sont pas urticantes.

Après l'invasion des chenilles sur la 3^e décennie de mai, nous avons observé les chrysalides le 11/06 et les premiers papillons vers le 15/06. Les chenilles ne sont plus présentes à partir de ce stade.

Le risque pour les arbres et la gêne pour les riverains sont **faibles** à présent.

Gestion du risque : l'installation très ancienne du Bombyx disparate en Corse a permis de voir se développer un cortège d'ennemis naturels qui joue un rôle de régulation efficace. C'est le cas d'un carabe, le **Calosome** dont les larves et les adultes dévorent les chenilles et les chrysalides.



chenille défoliatrice.

Photo 8 : reprise de la pousse -20-06-18

Photo 7 : Larve du Calosome

PALMIER

Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus* –

Réseau de piégeage du charançon rouge du palmier en 2018 :

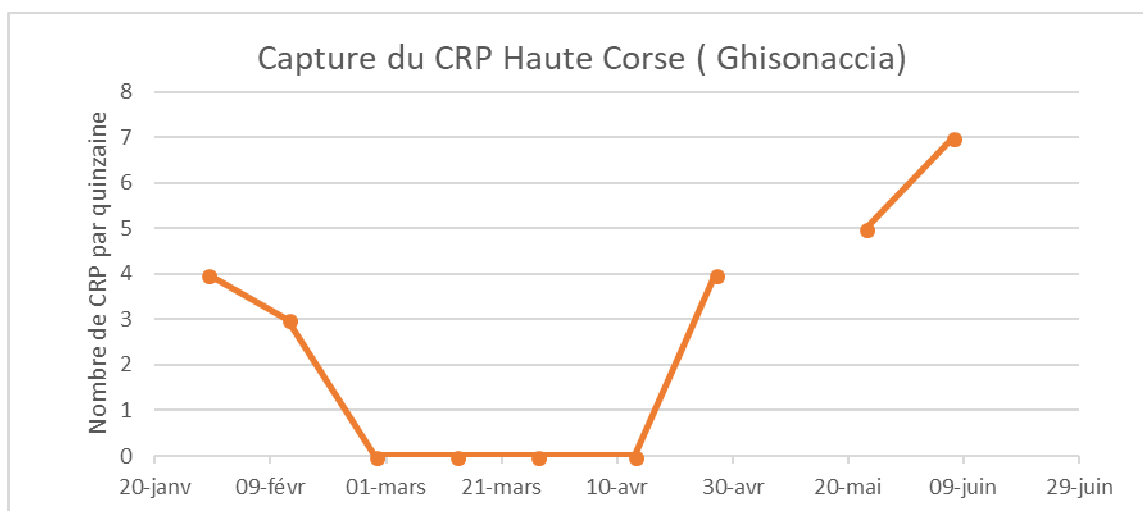
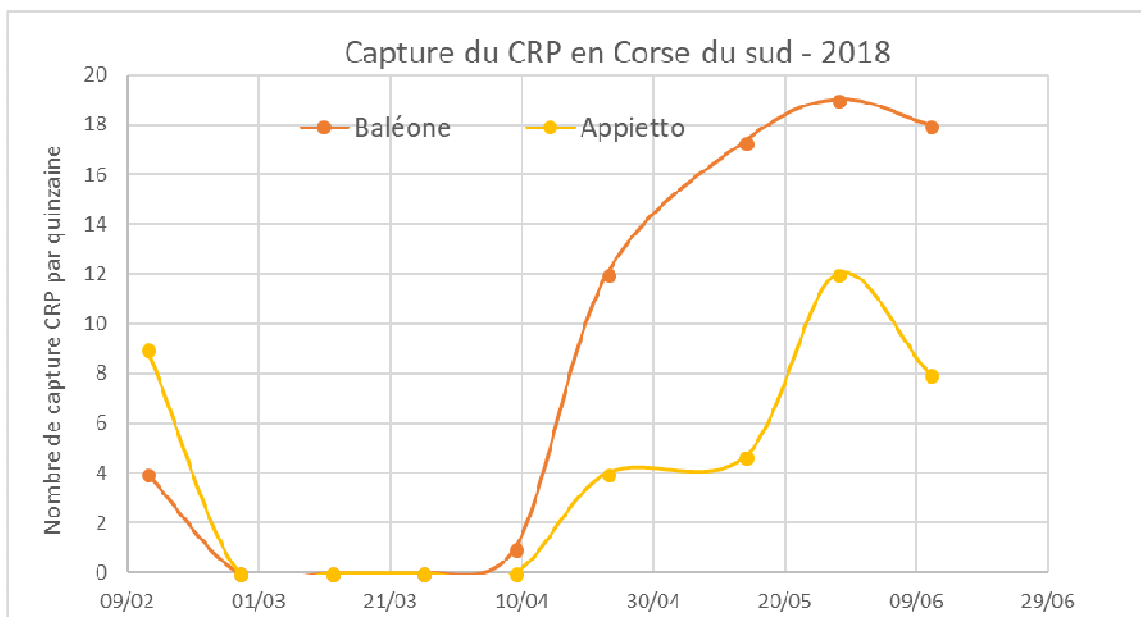
La technique de piégeage à l'aide de phéromones et de kairomones « *R. ferrugineus* » permet de se rendre compte de la présence du charançon rouge du palmier dans le secteur concerné.

La comparaison entre sites et entre années permet d'estimer le niveau d'activité de ce coléoptère.

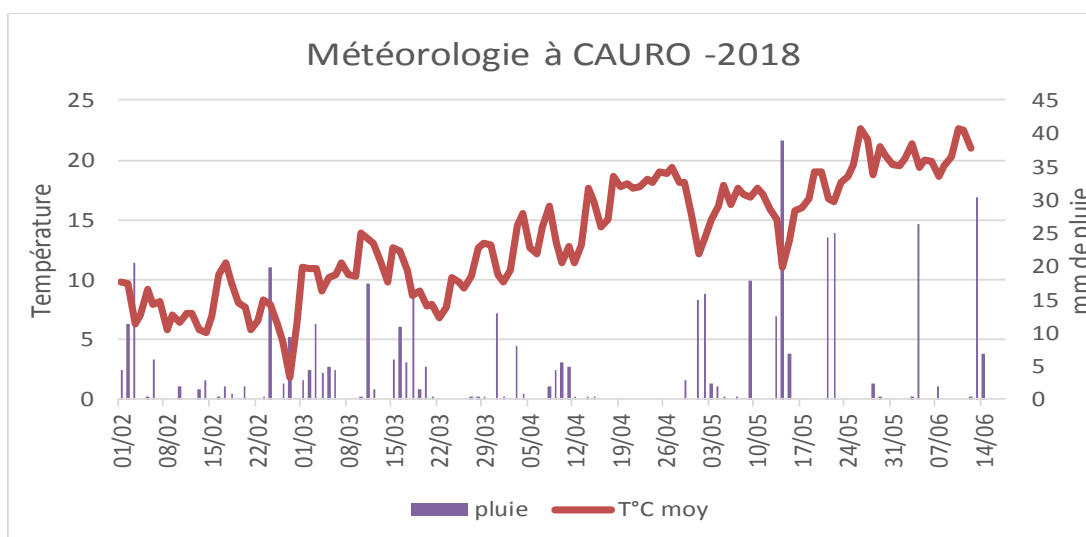
Observation :

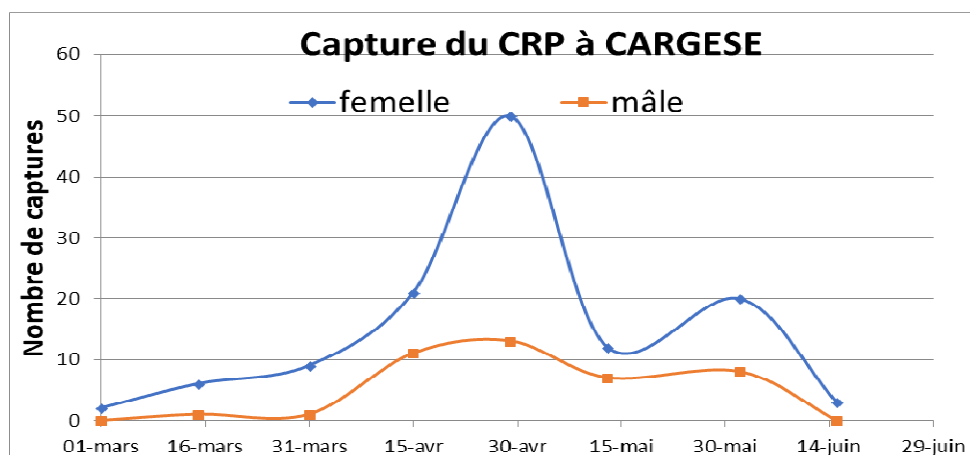
- Les captures de charançons ont été signalées dès le mois de mars à Cargèse, mais elles ne démarrent réellement que début avril sur le réseau 2A et 2B. Les graphiques ci-dessous montrent des captures en nette augmentation fin mai sur ce réseau alors que le premier pic était visible fin avril à Cargèse.

Ce site, habituellement très attractif pour le CRP en Haute-Corse, capture très peu en ce début d'année. Les températures inférieures à 10 °C du mois de février n'ont pas dû permettre la survie des œufs potentiellement déposés par les premières femelles capturées durant le mois de janvier particulièrement doux.

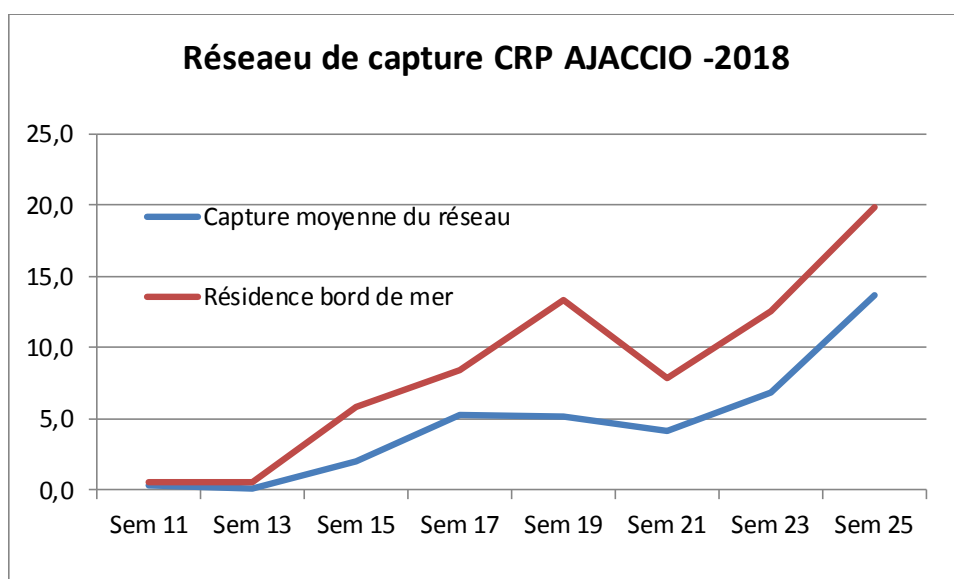


La pluviométrie régulière du mois de mars puis du mois de mai a dû limiter la propagation du CRP bien que les températures du printemps soient tout à fait normales (voir graphique météo journalière ci-dessous).





Le site de Cargèse est nettement moins actif depuis la mi-mai.



Le réseau expérimental de piégeage installé par la ville d'Ajaccio porte sur 10 spots de capture.

Le graphique ci-dessous présente la moyenne du réseau comparée au site le plus actif de la ville au sein d'une résidence.

⇒ Sur l'ensemble des sites le premier vol du Charançon rouge du palmier est terminé.

Evaluation du risque : Le risque de contamination des palmiers va augmenter avec les températures favorables du début d'été.

Gestion du risque : Les interventions sur les palmiers atteints vont pouvoir limiter le deuxième vol d'adultes en recherche de nouveaux sites de ponte.

L'arrêté de lutte obligatoire en Corse du sud, mis à jour le 7 avril 2017, précise les conditions de lutte contre le charançon rouge du palmier. Vous pouvez le retrouver ainsi que toutes les consignes nécessaires à la gestion et la prévention de cet ONR sur le site de la DRAAF : <http://www.draaf.corse.agriculture.gouv.fr/le-charancon-rouge-du-palmier,128>

VECTEURS POTENTIELS DE XYLELLA FASTIDIOSA

OBSERVATIONS REALISEES DANS LE CADRE DE TRAVAUX SCIENTIFIQUES

- **Le cercope des prés - *Philaenus spumarius***

Les travaux scientifiques en cours sur les facteurs de diffusion de la bactérie *Xylella fastidiosa* mettent en cause des insectes se nourrissant dans le xylème des plantes. Le Cercopie des prés, appartenant à la famille des Aphrophoridae, fait partie des principaux vecteurs suspectés, notamment en Italie.

En France, dans le cadre d'un réseau de capture et d'analyse des vecteurs de *Xylella fastidiosa* proposé par l'ANSES, la Fredon Corse a engagé deux parcelles de suivi en 2018 :

- Une sur site non cultivé (maquis) à La Parata (Iles Sanguinaires) à Ajaccio
- Une, en bordure de ruisseau, à proximité de l'aéroport d'Ajaccio, dite Aéroport

Le site de la Parata avait déjà fait l'objet de suivi de vecteurs sur trois périodes fin 2015, fin 2016 et début 2017.

Sur 3 séances de filet fauchoir d'octobre à décembre 2016, 900 cercopes ont été identifiés formellement par l'ANSES et 73 adultes de cercope en 7 séances de janvier à Mai 2017.

Début novembre 2015, sur 141 captures de cercope, 11% des insectes ont été détectés contaminés par *Xylella fastidiosa*. Ce site est donc propice à une telle étude.



La présence du Cercope des prés est facilement identifiable par la présence de mousse, aussi communément appelé « crachat de coucou ».

Photo n° 9 : Mousse blanche sur ciste de Montpellier - La Parata 05-04-18



A l'intérieur se trouve la larve de *Philaenus spumarius*.

Photo ANSES n°101 : larve du Cercope des prés



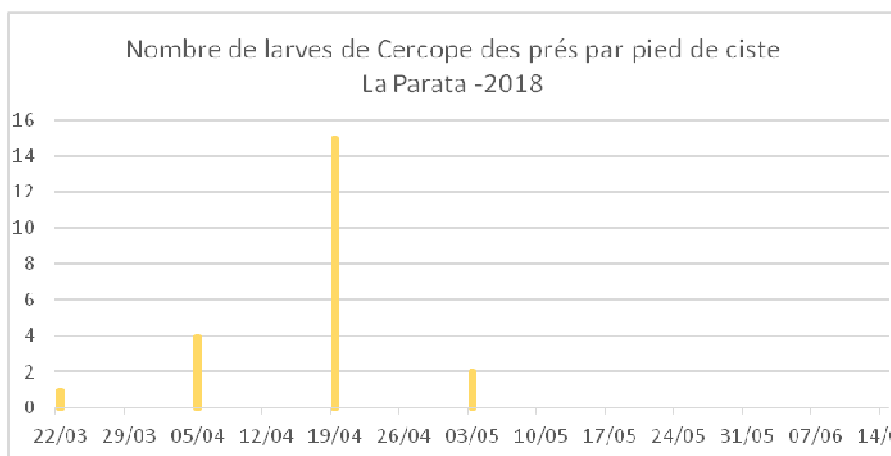
Les insectes sont capturés par filet fauchoir, cuvette jaune, plaque engluée et ce depuis mi-mars, avec un relevé tous les 15 jours.

La phénologie des plantes environnantes a été relevée et des notations de présence de « mousse » sont réalisées sur les plantes en notant l'espèce végétale concernée.

Les adultes piégés seront identifiés et analysés par l'ANSES. Les résultats chiffrés seront publiés ultérieurement dans le cadre du réseau.

Les schémas ci-dessous décrivent la concordance observée du développement des larves du Cercope avec les principales espèces végétales locales, pour les deux sites.

Sur ce site de maquis, les larves du Cercope se trouvent essentiellement sur le Ciste de Montpellier, entre mi-mars et début mai.



		petite taille	taille moyenne	petite taille et adulte	adulte
Phénologie La Parata	taille des adultes de Cercope				
	Asphodèle	début floraison	pleine floraison	fin floraison	dé-floraison
	Calicotome	début floraison	pleine floraison	fin floraison	dé-floraison
	Lavande papillon	début floraison	pleine floraison	fin floraison	
	Ciste de Montpellier	★ début floraison	pleine floraison	fin floraison	
	Ciste de crêtes	début floraison	pleine floraison	fin floraison	
Ciste à feuille de sa	début floraison	pleine floraison	fin floraison		

Sur le site Aéroport, les espèces sont plus différenciées entre la strate herbacée, des arbres fruitiers, des arbres de bord de ruisseau, d'une friche voisine.

		22/03	29/03	05/04	12/04	19/04	26/04	03/05	10/05	17/05	24/05	31/05	07/06	14/06
présence de "mousse"			*		*		****		*			fin		
Site de l'Aéroport - Ajaccio	Silène	début floraison			★	pleine floraison						fin floraison		
	Trèfle	début floraison			★	pleine					fin floraison			
	Vesse	début floraison								pleine floraison				
	Luzerne	début floraison								pleine floraison				
	Inule	début feuillaison								feuillaison				
	Ronce	début feuillaison							★	feuillaison				
	Graminée								★	début floraison			pleine	

De la même façon, la présence des larves du cercope est également trouvée sur plusieurs espèces (en rouge sur le schéma) comme la silène, le trèfle, les ronces et des graminées.

On note une semaine de décalage dans l'apparition des premières larves sur ce site de l'Aéroport.

Rappel du cycle biologique de *Philaenus spumarius* (source JF Germain – ANSES-LSV 01/2017)

L'éclosion des œufs déposés en hiver a lieu au printemps. Ils sont déposés en groupe dans les tiges des plantes. Les larves peu mobiles vont se nourrir de la sève véhiculée par le xylème en enfonçant leur stylet dans la plante. Ce développement larvaire présentera cinq stades.

On peut remarquer une **coïncidence** voir **concordance** entre la présence d'une première mousse enveloppant la larve de cercope sur une espèce et le démarrage **de la floraison** de l'espèce végétale hôte (date signalée sur le schéma★)

La ronce démarre seulement sa végétation au moment de ce stade larvaire.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

	Mardi 26 juin	Mercredi 27 juin	Jeudi 28 juin	Vendredi 29 juin	Samedi 30 juin	Dimanche 1 ^{er} juillet	Lundi 2 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Beau temps	Journée ensoleillée Quelques passages nuageux sur le relief		Temps ensoleillé		Vent de secteur Sud entraînant une hausse des températures	

Pour la période de vendredi et samedi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5 ; pour dimanche et lundi, il est de 2 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).
 - <http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est *fastidiosa*, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux Etats-Unis. A ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur *Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera*. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multplex* sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.